

Richter, Noë. *Les bibliothèques populaires*. Paris, Cercle de la librairie, 1978. 227 p.

Marcel Lajeunesse

Volume 26, numéro 1, mars 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054271ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054271ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lajeunesse, M. (1980). Compte rendu de [Richter, Noë. *Les bibliothèques populaires*. Paris, Cercle de la librairie, 1978. 227 p.] *Documentation et bibliothèques*, 26(1), 56–58. <https://doi.org/10.7202/1054271ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1980

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Paradis). En fait, le seul paiement d'une cotisation permet de figurer à cet annuaire où l'on retrouve également quatre membres d'honneur: Gabrielle Roy, Anne Hébert, Yves Thériault et Mgr Félix-Antoine Savard.

Un classement alphabétique pratique facilite l'accès rapide aux renseignements requis. Les notices sont généralement anonymes et à peu près identiques. Pour chaque auteur, on précise les date et lieu de naissance, quelques caractéristiques personnelles particulièrement significatives, les étapes marquantes de la carrière, les distinctions et honneurs mérités. Suit une bibliographie des oeuvres publiées jusqu'au début de 1979. Le texte des notices est vivant et le Dictionnaire représente davantage que le simple dépouillement de dossiers biographiques qu'il aurait pu être. L'ouvrage est agrémenté de photos des membres de l'Union ainsi que d'une dizaine de reproductions d'affiches de théâtre, de pages couvertures, de lettres manuscrites, ayant toutes un rapport direct avec la littérature québécoise. Un caractère gras met en évidence les titres d'oeuvres.

Une introduction signée Jacques Godbout retrace l'historique de l'Union des écrivains québécois et précise que ce Dictionnaire doit être vu comme une source de renseignements utiles concernant des écrivains vivants, auteurs ayant publié au moins un livre au cours des dix dernières années. On y retrouvera pourtant Gilles Leclerc, dont aucune oeuvre n'a été éditée depuis 1960.

Le but est louable. Mais cet ouvrage auquel on a donné le titre de Dictionnaire serait plus justement nommé Répertoire des membres de l'Union des écrivains québécois ou plus simplement Liste des membres de l'UNEQ. Les notices présentent une personnalité sur laquelle elles ne fournissent en fait que peu de renseignements. Cette carence est particulièrement sensible dans le cas d'écrivains moins connus, considérés souvent comme marginaux (Daniel Gagnon, Pierre Graveline, Germain Beauchamp, par exemple). Sur les plus connus (Marie-Claire Blais, Michel Tremblay), elles n'apportent pas d'éléments nouveaux.

Le *Petit dictionnaire des écrivains* ne présente aucun intérêt de nature critique. On n'y énumère que les monographies publiées par un auteur, ignorant dans la bibliographie toute autre forme de production, ignorant également toute la littérature critique qui le concerne. Il ne se pose donc nullement en rival du *Dictionnaire pratique des auteurs québécois* (Fides) dont les objectifs étaient au départ très différents.

On pourra contester la valeur immédiate d'un outil tel que ce Dictionnaire. Pourquoi en effet, alors qu'on dispose d'autres sources tout aussi pratiques, choisirait-on d'y chercher des renseignements sur un écrivain, Michel Tremblay par exemple, ne sachant même pas s'il a payé sa cotisation à l'Union (donc s'il y figure)? Le *Petit dictionnaire des écrivains* sera cependant pour quelques années à venir l'une des rares sources d'information sur les auteurs peu connus mais non dépourvus de talent que sont Marie Cholette, Michel Desrosiers, Louise Lemieux et bien d'autres. Ainsi, il justifie son existence, prouve son utilité et la nécessité de mises à jour périodiques au sujet desquelles on ne semble malheureusement pas avoir établi de politique précise.

Michèle Hudon

Université du Québec à Hull

Richter, Noë. **Les bibliothèques populaires**. Paris, Cercle de la librairie, 1978. 227 p.

Cette étude de Noë Richter, conservateur en chef des bibliothèques, directeur de la bibliothèque de l'Université du Maine (Le Mans) et ancien directeur de l'École nationale supérieure des bibliothèques, nous sert de prétexte pour faire état de plusieurs travaux que l'auteur a publiés, ces dernières années, sur l'histoire des bibliothèques publiques en France, notamment ses articles, "Aux origines du club de lecture", dans le *Bulletin des bibliothèques de France* d'avril 1977, "Introduction à

l'histoire de la lecture publique". également dans le *Bulletin des bibliothèques de France* d'avril 1979, et ses études, *La lecture publique en France de 1918 à 1945*, publiée au Mans en 1979, et celle qui nous intéresse particulièrement dans ce compte rendu. Les recherches de l'auteur permettront sans doute de dépasser la thèse britannique, imposante et essentielle, de Graham Keith Barnett, *The History of Public Libraries in France from the Revolution to 1939*, soutenue en 1973.

Le développement des bibliothèques populaires en France, parallèlement à celui des bibliothèques municipales "classiques", est très lié à l'essor de l'instruction publique dans la décennie 1830. Ces bibliothèques populaires jouaient le rôle d'une éducation complémentaire à l'instruction primaire et s'intégraient dans un phénomène plus large qui amène la publication de journaux populaires, l'édition de bons livres à des prix accessibles au public et l'ouverture de cours du soir, de conférences et de lectures populaires. Comme dans la Grande-Bretagne du XIXe siècle avec les *Mechanic's Institutes*, le développement de la lecture publique est un corollaire de l'urbanisation et de l'industrialisation. L'instruction primaire et la capacité de lire sont nécessaires à l'exercice des droits civiques (vote), des devoirs économiques (production), et visent la fin du paupérisme et l'assainissement des moeurs.

Les élites laïques et religieuses qui sont à l'origine de ces bibliothèques, - car, en France, l'initiative privée a devancé l'initiative officielle -, donnent au livre un rôle de conservateur de l'ordre social. Ce rôle est certes plus affirmé à droite que dans l'opinion républicaine ou socialisante, mais il n'est pas l'apanage des milieux conservateurs et réactionnaires. On y parle de bon livre, de livre instructif. Le bon livre, "celui qui maintiendra les classes laborieuses dans leur condition et les empêchera de vagabonder dans un monde qui n'est pas le leur, tout en les aidant à améliorer leur bien-être, devra être sévèrement choisi ou composé pour elles; il écartera soigneusement tout ce qui ne concourt pas à ce conditionnement nécessaire et rejettera toute lecture purement distractive" (p. 40). En pratique, cela signifie qu'il n'y

a pas de place dans les bibliothèques populaires pour le roman dans ce XIXe siècle qui est justement le siècle du roman en France. Pourtant, tout au long du XIXe siècle, le public populaire boude le livre instructif et ne demande que le livre de récréation, le roman. De là vient le dysfonctionnement permanent de ces bibliothèques tout au long de leur existence.

Les promoteurs des bibliothèques populaires furent d'abord l'Oeuvre des bons livres, l'organisme Bibliothèque instructive et moralisante, oeuvres religieuses, mais surtout la Société Franklin (1862) et la Ligue de l'Enseignement à partir de 1866. La Société Franklin, dont le but était de stimuler et de défendre la cause des bibliothèques populaires, possédait, dans son conseil d'administration, beaucoup d'industriels et d'hommes d'affaires protestants et affichait une neutralité confessionnelle et politique. La Ligue de l'Enseignement, si importante dans l'histoire de la Troisième République, avait comme animateur principal Jean Macé; pour lui, le livre et les bibliothèques n'ont jamais été que les moyens d'instruction populaire, condition indispensable à l'exercice du suffrage universel.

Le grand éditeur Curmer affirme avec vigueur, pour la première fois, dans son volume *De l'Établissement des bibliothèques commerciales en France* (1846), la responsabilité de l'État dans le domaine des bibliothèques destinées aux classes laborieuses. Il faudra attendre Jules Simon, ministre de l'Instruction publique en 1873 - 1876, pour une réelle implication de l'État dans la lecture publique: service des bibliothèques populaires au ministère de l'Instruction publique, commission consultative chargée d'examiner les livres destinés aux bibliothèques populaires, réglementation de l'aide de l'État à ces bibliothèques. Ces mesures anticipaient sur la situation créée en 1931 qui donne à l'État le contrôle de l'ensemble des bibliothèques municipales, en faisant des bibliothécaires des bibliothèques municipales classées un personnel d'État.

Cette étude montre bien que dès le XIXe siècle, la ville de Paris a toujours vigoureusement défendu son autonomie

en matière de lecture publique face à l'action du ministère de l'Instruction publique. On y apprend que le prêt dans les bibliothèques populaires municipales de Paris ne fut généralisé qu'à partir de 1879. Dans ce XIXe siècle, on y avait peur du vol des livres par les lecteurs des classes populaires, *Classes laborieuses et classes dangereuses*, selon le titre du beau livre du professeur Louis Chevalier. Lorsque la Bibliothèque Forney ouvrit ses portes en 1886, on plaça deux agents de police dans la salle de lecture pour surveiller les lecteurs.

À une époque d'alphabétisation relative, principalement au cours des décennies 1840 à 1860, les clubs de lecture publique furent un instrument privilégié pour la diffusion de l'imprimé. La Révolution de 1848 leur donna un caractère officiel. Il est curieux de noter que ces clubs de lecture qui renouaient avec la veillée traditionnelle revinrent à la surface après la seconde guerre mondiale, avec les animateurs de "Peuple et culture" notamment.

L'auteur a bien raison de montrer l'intérêt qu'aurait une étude des idées de Louis Hachette, de son action en faveur de l'instruction et de la lecture publiques, des collections qu'il créa, de ses rapports avec les associations de bibliothèques.

En ce qui a trait aux bibliothèques populaires, nous devons en souligner le dénuement (80 à 200 volumes en moyenne par bibliothèque), la maladresse des interventions gouvernementales, la hardiesse des plans de la Société Franklin et le rôle essentiel joué par les instituteurs, seuls bibliothécaires possibles dans les communes rurales.

Ces bibliothèques, précurseurs des véritables services de lecture publique, ne répondaient pas vraiment aux vœux d'un public qui demandait avant tout des lectures pour se distraire de sa condition et de ses problèmes: le succès du feuilleton et la permanence de la littérature de colportage le prouvent suffisamment. Mais elles s'adressaient à une élite ouvrière "qui n'était sans doute pas représentative du prolétariat industriel, mais qui était sensible à la spécificité de la condition ouvrière

et qui a contribué à l'éveil de la conscience d'une classe qui finit par rejeter les initiatives paternalistes et philanthropiques pour organiser elle-même les instruments de son éducation" (p. 146).

Pour l'auteur, l'étude des fondements idéologiques de la promotion de la lecture dans les classes laborieuses s'avère une direction de recherche très importante. Par ailleurs, l'apport de données quantitatives sur les problèmes de la lecture publique (géographie de la lecture, constitution des collections, etc.) s'impose pour circonscrire le phénomène et le mettre en rapport avec d'autres expériences environnantes dans ce domaine.

Marcel Lajeunesse

Ecole de bibliothéconomie
Université de Montréal